



Développement de la vie associative

ETC TERRA

Où ?

Siège social de l'association au 9 route des Secs Prés 88230 Fraize (Vosges - Lorraine)

Actions autour de Saint-Dié-des-Vosges (territoire de la Déodatie)

Travail en équipe (réunions), télétravail possible, quelques fois lors de week-end et jours fériés.

Quoi ?

Le volontaire aura pour mission de développer et animer la vie associative d'ETC Terra tout en faisant connaître l'association. Cela passera par la mise en place d'actions liées à l'environnement au sens large à destination de différents publics (le volontaire sera le plus souvent possible en lien avec les adhérents de l'association).

Mission ouverte aux volontaires européens.

Objectifs de la mission :

- > Développer la vie associative d'ETC Terra
- > Faire connaître l'association à l'échelle locale et départementale

Missions principales :

- > Donner envie au grand public de devenir bénévoles/adhérents de l'association
- > Créer du lien avec et entre les adhérents en mettant en place différents outils de communication (par le biais par exemple de la lettre d'informations).
- > Aider les salariés à organiser des événements grand public et à valoriser les réalisations de l'association.
- > Proposer d'autres actions concrètes sur le terrain dans lesquelles les bénévoles/adhérents pourraient s'investir (inventaires naturalistes, repas entre adhérents d'ETC Terra et d'autres adhérents de structures partenaires, sorties nature, animations de stands, aide sur des événements...)

Missions secondaires en lien avec la première mission :

- > Découvrir l'association et le monde associatif (par exemple : fonctionnement d'un conseil d'administration, d'une assemblée générale, réseaux d'éducation à l'environnement...)
- > Proposer des « coups de main » quotidiens selon les compétences du volontaire (imprimer, plastifier, mettre en page un document, prendre des photos, créer des outils pédagogiques, tenir la page facebook et le site internet à jour...)

Quand ?

À partir de février 2021 (6 à 8 mois, 28 h/semaine)

Conditions :

- > avoir entre 16 et 25 ans (30 ans pour les jeunes en situation de handicap)
- > l'obtention du permis B et d'un véhicule est un plus pour effectuer les missions ou rejoindre les salariés sur des lieux de co voiturage.

Contacts

Association ETC Terra : Nicolas RICHARD 06 32 04 86 40 ecodemarche@etcterra.fr

Laura LEROGNON 07 68 67 88 38 ecotourisme@etcterra.fr